



Crucifères Avertissement N° 11 – 16 juillet 2015

- **État de la situation** : température relativement chaude, mais variable d'une région à l'autre.
- **Mouche du chou** et **altises** : activité en hausse de la mouche du chou (2^e génération) et des altises (peu de dommages rapportés).
- **Cécidomyie du chou-fleur** : augmentation du nombre de captures dans les régions de Lanaudière, de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie-Ouest. Les interventions se poursuivent dans l'ensemble des régions.
- **Chenilles défoliatrices** : présence de la piéride du chou et de la fausse-teigne des crucifères. Peu de dommages rapportés.
- **Mildiou** : la maladie semble se propager légèrement dans plusieurs régions.
- **Nervation noire** : nouveaux cas dans les Laurentides, la Capitale-Nationale et en Montérégie-Ouest.
- **Autres maladies** : premier cas de **pourriture sclérotique** dans la Capitale-Nationale et nouveaux cas de **tache alternarienne** en Montérégie-Ouest.

ÉTAT DE LA SITUATION

La température, bien que généralement chaude, a été très variable d'une région à l'autre. À proximité de Montréal, l'irrigation des cultures de crucifères a été nécessaire étant donné les faibles précipitations de la dernière semaine, tandis que dans l'est, les conditions humides ont été favorables au développement des plants. Dans la nuit du 14 juillet, les précipitations variables ont été grandement appréciées des cultures qui n'avaient pas été irriguées. Une chute de température s'est ensuite fait ressentir dans l'ensemble de la province. Les récoltes se poursuivent dans l'ensemble des régions avec de bons rendements.

Le bulletin 2015 des pesticides homologués dans les crucifères sera disponible sous peu dans Agri-Réseau. Si vous êtes abonné au RAP crucifères, vous recevez l'alerte dès que le document sera en ligne.

MOUCHE DU CHOU ET ALTISES

La ponte de la deuxième génération de la **mouche du chou** est légèrement en hausse dans toutes les régions dépistées par nos collaborateurs. Dans Lanaudière et ses environs, il semble que le temps plus sec ait freiné le développement des œufs. Selon le modèle prévisionnel de l'Université de Cornell (<http://newa.cornell.edu/index.php?page=cabbage-magot>), l'émergence de la 2^e génération devrait atteindre un pic autour du 21 juillet prochain. Nous vous recommandons de poursuivre le dépistage des œufs afin d'éviter les dommages que peut générer l'insecte. Pour plus de détails sur la mouche du chou, consultez [l'avertissement N° 1](#) du 8 mai 2015.

L'activité des **altises** demeure plutôt faible bien qu'elles soient présentes dans l'ensemble des régions. On dénote sa présence et de faibles dommages principalement dans les crucifères racines et les jeunes transplants. Pour plus de détails concernant les altises, nous vous invitons à consulter [l'avertissement N° 1](#) du 8 mai 2015.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de cécidomyie du chou-fleur dans les pièges à phéromone se poursuivent dans toutes les régions suivies par nos collaborateurs (Montérégie, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue), à l'exception du Bas-Saint-Laurent. Le nombre de captures a légèrement augmenté dans Lanaudière, en Chaudière-Appalaches et en Montérégie-Ouest. Des interventions sont en cours dans la majorité des régions. Pour plus d'information sur ce redoutable ravageur, veuillez consulter l'[avertissement N° 3](#) du 21 mai 2015.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les chenilles défoliatrices telles la **piéride du chou** et la **fausse-teigne des crucifères** sont encore observées à différents stades (adultes, œufs et quelques larves) dans l'ensemble des régions. Aucun dommage important n'a été rapporté, bien que des interventions demeurent nécessaires par endroits afin de protéger les cultures. Assurez-vous de faire un suivi régulier de vos crucifères et de vérifier le cœur des plants, là où ces lépidoptères ont l'habitude de se cacher. Pour plus de détails, consultez les avertissements [N° 4](#) du 28 mai 2015 et [N° 5](#) du 4 juin 2015.



Fausse-teigne des crucifères au stade pupal observée sous une feuille de brocoli
Photo : Isabel Lefebvre

MILDIU

Du mildiou a été observé dans différentes cultures de crucifères de la province. En effet, la maladie semble en augmentation dans certains champs de rutabagas de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Les dommages causés par *Hyaloperonospora parasitica* ont aussi été rapportés dans le chou frisé (*kale*), le chou-fleur (vieilles feuilles) et le radis en Montérégie-Ouest, ainsi que dans le brocoli près de la Capitale-Nationale. Vous trouverez plus d'information sur le mildiou dans l'[avertissement N° 8](#) du 25 juin 2015.

NERVATION NOIRE

De nouveaux cas de nervation noire ont été rapportés en Montérégie-Ouest, dans la Capitale-Nationale ainsi que dans les Laurentides. La maladie causée par la bactérie *Xanthomonas campestris* pv. *campestris* affecte actuellement quelques champs de chou frisé (*kale*), de brocoli, de chou-fleur et de chou. Pour plus de détails concernant la nervation noire, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015.

AUTRES MALADIES

Un premier cas de **pourriture sclérotique** (sclérotiniose), causée par le champignon *Sclerotinia sclerotiorum* a été rapporté dans la Capitale-Nationale, dans un champ de choux. Même si quelques fongicides sont homologués contre la sclérotiniose chez les crucifères, la stratégie d'intervention contre cette maladie passe principalement par la prévention. L'[avertissement N° 13](#) du 2 août 2012 vous renseignera davantage sur la cette maladie fongique et sur la stratégie d'intervention appropriée.

De nouveaux cas de **tache alternarienne** ont été rapportés en Montérégie-Ouest sur les vieilles feuilles et les feuilles intermédiaires de brocoli et de chou-fleur. Pour plus d'information sur cette maladie, référez-vous à l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Isabel Lefebvre, B. Sc. App. – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Tél. : 450 589-7313, p. 239 – Cell. : 514 348-5348
Courriel : i.lefebvre@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Tél. : 450 589-5781, p. 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Cindy Ouellet et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 11 – Crucifères – 16 juillet 2015